

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6216>



# La rectrice était dans l'Yonne pour la rentrée

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: samedi 4 septembre 2021

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**La FSU a été reçue par M.Duflanc, directeur de cabinet de la rectrice**, lors de la venue de celle-ci dans l'Yonne à Migennes vendredi 03 septembre. La délégation comportait des enseignants du primaire et du secondaire. Les emplois du temps respectifs ont limité l'audience à 1 heure ce qui n'a pas permis d'aborder tous les points comme nous l'aurions souhaité. Nous avons convenu avec M.Duflanc de compléter cette audience par un mail décrivant les situations les plus problématiques.

Nous avons rappelé notre **opposition aux réformes du gouvernement** en introduction et en particulier à ce qui se passe dans les lycées mais nous avons souhaité surtout insister sur la situation de l'Yonne.

Nous avons présenté la **situation sociale, économique et démographique dégradée de notre département** qui contribue à fragiliser nos élèves et qui complique notre travail. La spécificité de l'Yonne, territoire concerné à la fois par les problématiques du rural profond, celles de la périurbanisation de la région parisienne et par la déprise économique de ses petits centres urbains a été reconnue. Le rectorat travaille sur un projet d'expérimentation de "*Territoires Educatifs Ruraux*" qui appuieraient la politique d'éducation prioritaire. Nous avons profité pour **demander en plus de ne retirer aucun établissement icaunais de la carte des REP** mais il n'y a pas eu d'engagements sur ce point. Les territoires éducatifs seraient des zones où des moyens supplémentaires seraient alloués en contrepartie de projets. Nous avons exigé qu'avant "d'avoir des moyens en contrepartie de projets", nous ayons des moyens tout courts en prenant l'exemple du h/e dans le secondaire où **l'année dernière l'Yonne était passée sous la moyenne académique** pourtant elle-même en forte baisse. Nous avons demandé que le rectorat défende avec vigueur les besoins de moyens de notre académie et qu'au sein de celle-ci, notre département, à minima, ne soit plus sous la moyenne. Bien entendu, nous avons rappelé la demande nationale de création de postes sans que ceux mis en place dans le primaire ne le soient faits au détriment du secondaire.

Nous avons rappelé **le nombre insuffisant de Psy EN** en particulier dans le primaire avec des territoires sinistrés comme le centre Yonne. Le directeur de cabinet a reconnu que certaines situations n'étaient pas acceptables et qu'il allait travailler dessus avec la rectrice. La situation est la même quant à la médecine scolaire mais le problème dépasse largement notre seul département.

Les **dysfonctionnements des PIAL** ont été ensuite abordés à partir de nombreux exemples. Sur ce point, le directeur de cabinet se retranche derrière une amélioration statistique des réponses apportées aux demandes d'accompagnement par des AESH. Pour nous, cette amélioration statistique est un faux semblant quand de nombreuses situations individuelles sont dégradées par les changements d'AESH auprès des élèves. Nous avons critiqué ouvertement la politique de la DSDEN 89 qui pousse en ce sens. Sur les conditions de travail et de rémunération des AESH, M.Duflanc a répondu que le ministère travaillait sur une revalorisation... il faudra espérer qu'elle sera conséquente et mieux respectée que la circulaire sur leur temps de travail.

Pour **l'enseignement secondaire**, nous avons abordé plusieurs cas individuels dont certains pour lesquels nous espérons des améliorations face à des situations parfois ubuesques. Cela a permis d'évoquer la multiplication des compléments de service suite à l'augmentation des heures supplémentaires en parallèle des fermetures de classe. Cette gestion est inefficace pédagogiquement et pèse sur les conditions de travail des collègues.

En plus des moyens supplémentaires pour y remédier nous avons demandé de **rétablir des groupes de travail avec les organisations syndicales** pour les affectations car nous connaissons mieux le terrain que les services lointains du rectorat. M.Duflanc a dit que c'était une proposition intéressante qu'il évoquerait avec la rectrice.

Nous avons également demandé des mesures pour **rendre l'Yonne plus attractives pour les enseignants et les autres personnels**. A titre d'exemple, plusieurs stagiaires du secondaire ont démissionné en apprenant leur affectation dans l'Yonne. Cela pourrait passer par des mesures salariales, mais ça ne dépend pas du rectorat mais également par des bonifications au moment des mutations pour donner des perspectives aux collègues. Là encore,

le directeur de cabinet s'est dit ouvert à cette possibilité.

Nous avons abordé **la situation du collège multi-sites de Puisaye** où le manque de moyens est récurrent et où nous craignons que les difficultés engendrées servent de justification à la fermeture d'un des sites. Cela concerne en particulier Bléneau où le conseil départemental n'investit pas malgré le délabrement des bâtiments.

**Sur les difficultés à Auxerre après la fermeture de Bienvenu Martin**, nous avons expliqué que les remontées globalement positives faites par les chefs d'établissement ne correspondaient pas trop souvent à la réalité du terrain. Nous demandons le rétablissement des moyens qui correspondaient à ceux de Bienvenu Martin puisqu'ils ont disparu en seulement 3 ans. Nous avons également alerté sur l'établissement privé de la ville dont la politique favorise l'évitement scolaire avec un taux de CSP défavorisé parmi les plus bas de France au sein de leurs élèves.

Enfin, nous avons demandé qu'il y ait une **action contre le manque d'investissements par certaines collectivités territoriales** : Communes d'Auxerre ou de Sens par exemple, conseil départemental préférant mettre en place des serrures numériques aux portes des salles plutôt que d'avoir des sanitaires dignes et en nombre suffisant. Nous avons profité de l'actualité pour rappeler qu'il n'y avait pas que Marseille où l'état pouvait investir pour pallier aux insuffisances de la décentralisation.